



21 heures

SSIAP 3 - RECYCLAGE

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de maintenir les connaissances des chefs de service de sécurité incendie.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De manager un service de sécurité
- De conseiller un chef d'établissement en manière de sécurité incendie
- De participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux
- D'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité
- D'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Réglementation

- Réglementation de la sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rôle du SSIAP 3 en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Notions de droit civil et pénal
- Délégation de pouvoir et signature
- Responsabilité civile, pénale et délit de mise en danger d'autrui
- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres
- Contexte des obligations réglementaires, aspect juridique, différents types de contrats, normalisation

Administratif

- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres

Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

- Dispositions réglementaires
- Commission d'accessibilité
- Exigences réglementaires générales
- Exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux
- Visite et réception par la commission d'accessibilité
- Etude de cas

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis



- Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
- Attestation d'avoir exercé au moins 1 607 heures durant les 36 derniers mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Evaluation sommative
- Etude de cas

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 3 - Chef de service de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement du diplôme de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Maintien des connaissances
21 heures tous les 3 ans



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation



Après la certification : Recyclage SSIAP 3
Chef de service de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr